
Présidence : Bulgarie**520ème SEANCE PLENIERE DU CONSEIL**1. Date : Jeudi 29 juillet 2004

Ouverture : 10 h 05

Clôture : 12 h 40

2. Présidence : M. I. Petrov3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions :

Point 1 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

- a) *Réouverture du pont de Mostar en Bosnie-Herzégovine* : Pays-Bas-Union européenne (les pays candidats, à savoir la Bulgarie, la Croatie, la Roumanie et la Turquie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/713/04), Royaume-Uni, Serbie-Monténégro, Bosnie-Herzégovine
- b) *Moratoire sur la peine de mort au Tadjikistan* : Tadjikistan (PC.DEL/705/04/Rev.1), Pays-Bas-Union européenne (les pays candidats, à savoir la Bulgarie, la Croatie, la Roumanie et la Turquie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/717/04), Norvège, Canada, Suisse
- c) *Peine de mort aux Etats-Unis d'Amérique* : Pays-Bas-Union européenne (les pays candidats, à savoir la Bulgarie, la Croatie, la Roumanie et la Turquie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/715/04), Etats-Unis d'Amérique
- d) *Situation des écoles enseignant en alphabet latin dans la région transnistrienne de Moldavie* : Pays-Bas-Union européenne (les pays candidats, à savoir la Bulgarie, la Croatie, la Roumanie et la Turquie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/716/04), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/718/04), Ukraine (PC.DEL/728/04 OSCE+), Norvège (PC.DEL/726/04), Fédération de Russie, Azerbaïdjan, Roumanie, Moldavie (PC.DEL/711/04), Présidence
- e) *Situation des droits de l'homme en Biélorussie* : Pays-Bas-Union européenne (les pays candidats, à savoir la Bulgarie, la Croatie, la Roumanie et la Turquie,

souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/712/04), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/719/04), Biélorussie

f) *Activités de la Présence de l'OSCE en Albanie* : Albanie (PC.DEL/721/04)

Point 2 de l'ordre du jour : RAPPORT DU COORDONNATEUR DES
ACTIVITES ECONOMIQUES ET
ENVIRONNEMENTALES DE L'OSCE

Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE (SEC.GAL/167/04/Rev.1 OSCE+), Pays-Bas-Union européenne (les pays candidats, à savoir la Bulgarie, la Croatie, la Roumanie et la Turquie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/714/04), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/720/04), Fédération de Russie, Présidence

Point 3 de l'ordre du jour : DECISION SUR LA TOLERANCE ET LA LUTTE
CONTRE LE RACISME, LA XENOPHOBIE ET LA
DISCRIMINATION

Présidence

Décision : Le Conseil permanent a adopté la Décision No 621 (PC.DEC/621) sur la tolérance et la lutte contre le racisme, la xénophobie et la discrimination ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Point 4 de l'ordre du jour : DECISION SUR UNE EQUIPE D'APPUI AUX
ELECTIONS EN AFGHANISTAN

Présidence

Décision : Le Conseil permanent a adopté la Décision No 622 (PC.DEC/622) sur une équipe d'appui aux élections en Afghanistan ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Afghanistan (partenaire pour la coopération), Directeur du Bureau du Secrétaire général (SEC.GAL/180/04 Restr.)

Point 5 de l'ordre du jour : DECISION SUR LE SEMINAIRE
MEDITERRANEEN DE 2004 AYANT POUR
THEME « FAIRE FACE AUX MENACES POUR LA
SECURITE AU XXIe SIECLE : INTERACTION
ENTRE L'OSCE ET LES PARTENAIRES
MEDITERRANEENS POUR LA COOPERATION »

Présidence

Décision : Le Conseil permanent a adopté la Décision No 623 (PC.DEC/623) sur le séminaire méditerranéen de 2004 ayant pour thème « Faire face aux menaces pour la sécurité au XXIe siècle : interaction entre l'OSCE et les

partenaires méditerranéens pour la coopération » ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Slovénie (PC.DEL/722/04)

Point 6 de l'ordre du jour : DECISION SUR LE LIEU, LES DATES ET LE
THEME DE LA TREIZIEME REUNION DU FORUM
ECONOMIQUE

Présidence

Décision : Le Conseil permanent a adopté la Décision No 624 (PC.DEC/624) sur le lieu, les dates et le thème de la treizième Réunion du Forum économique ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Slovénie (PC.DEL/723/04)

Point 7 de l'ordre du jour : DECISION SUR LA PROLONGATION DE LA
NOMINATION DU VERIFICATEUR EXTERIEUR

Présidence

Décision : Le Conseil permanent a adopté la Décision No 625 (PC.DEC/625) sur la prolongation de la nomination du vérificateur extérieur ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Point 8 de l'ordre du jour : DECISION SUR LE RAPPORT FINANCIER ET LES
ETATS FINANCIERS POUR L'ANNEE
S'ACHEVANT LE 31 DECEMBRE 2003 ET LE
RAPPORT DU VERIFICATEUR EXTERIEUR

Présidence

Décision : Le Conseil permanent a adopté la Décision No 626 (PC.DEC/626) sur le rapport financier et les états financiers pour l'année s'achevant le 31 décembre 2003 et le rapport du vérificateur extérieur ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

ex-République yougoslave de Macédoine (déclaration interprétative, voir la pièce complémentaire à la décision)

Point 9 de l'ordre du jour : DECISION SUR L'ADOPTION DE LA STRATEGIE
DE L'OSCE EN MATIERE DE FORMATION POUR
LA PERIODE 2005-2007

Présidence

Décision : Le Conseil permanent a adopté la Décision No 627 (PC.DEC/627) sur l'adoption de la stratégie de l'OSCE en matière de formation pour la période 2005-2007 ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Point 10 de l'ordre du jour : **RAPPORT SUR LES ACTIVITES DU PRESIDENT
EN EXERCICE**

Annonce de la distribution du rapport écrit sur les activités du Président en exercice :
Présidence

Point 11 de l'ordre du jour : **RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL**

- a) *Atelier de l'Unité d'action contre le terrorisme sur les documents de voyage et le contrôle des frontières, devant avoir lieu à Tallin (Estonie) les 15 et 16 septembre 2004 :* Directeur du Bureau du Secrétaire général (SEC.GAL/179/04 Restr.)
- b) *Atelier d'experts de police sur les enquêtes relatives aux crimes sexuels, tenu à Vienne les 26 et 27 juillet 2004 :* Directeur du Bureau du Secrétaire général
- c) *Avis de vacance du poste du chef de la Présence de l'OSCE en Albanie :*
Directeur du Bureau du Secrétaire général

Point 12 de l'ordre du jour : **QUESTIONS DIVERSES**

- a) *Ratification de l'Accord d'adaptation du Traité sur les Forces armées conventionnelles en Europe par la Fédération de Russie :* Fédération de Russie
- b) *Appel à candidatures pour le Prix des droits de l'homme de la République française 2004 (SEC.DEL/151/04) :* France, Algérie (partenaire méditerranéen pour la coopération)
- c) *Questions de protocole :* Doyen du Conseil permanent (Liechtenstein), Canada, République tchèque

4. Prochaine séance :

Jeudi 29 juillet 2004 à 15 h 30 heures, Neuer Saal